



Liste des contenus disponible sur ASJP (Algerian Scientific Journal Platform)
Revue Académique des Etudes Sociales et Humaines
page d'accueil de la revue: www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/552



La genèse de la presse nationale en Algérie. Le parcours fondateur d'« An Nasr » (1963-1971)

The genesis of the national press in Algeria. The founding journal of “An Nasr” (1963-1971)

Dr Samir MERDACI MCA-HDR
Université Salah Boubnider Constantine 3
Faculté des Sciences de l'information, relation publiques et audio-visuel

Keywords:

"La Dépêche de Constantine"
Nationalization of the French press
"An Nasr"
National press
History of a newspaper.

Abstract

The history of the formation of the Algerian public press in the aftermath of independence has yet to be written. This study looks at the ups and downs of a succession without inheritance imposed on the daily "An Nasr" on 28 September 1963. "La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien", the fierce standard-bearer of French Algeria, which continued to appear in the sovereign country while retaining its closed structure from the colonial period, was nationalized on 17 September 1963. It passed on nothing to the new title, which was to embark on the unprecedented adventure of creating a national press from scratch. Using the tools of socio-historical monography (Kayser, Ihaddaden), adapted for this study, we describe the development of the first emerging daily newspaper in eastern Algeria, through its human, technical and financial potential.

Informations sur l'article **Résumé**

Historique de l'article:
Reçu le: 24-08-2023
Accepté le: 26-01-2024

Mots clés:

« La Dépêche de Constantine »
Nationalisation de la presse française d'Algérie
« An Nasr »
Presse nationale
Parcours d'un journal.

L'histoire de la formation de la presse publique algérienne au lendemain de l'indépendance reste à écrire. Cette étude s'y projette en interrogeant les aléas d'une succession sans héritage imposée dès le 28 septembre 1963 au quotidien « An Nasr ». « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien », farouche porte-drapeau de l'Algérie française, qui a continué à paraître dans le pays souverain en gardant sa structure de la période coloniale fermée sur elle-même, a été nationalisée le 17 septembre 1963. Elle n'a rien transmis au nouveau titre qui devait entreprendre ex-nihilo l'aventure sans précédent de création d'une entreprise de presse nationale. À partir des outils de la monographie socio-historique (Kayser, Ihaddaden), adaptés à cette étude, est décrite l'évolution du premier quotidien émergent de l'Est algérien à travers ses potentialités humaine, technique et financière.

1. Introduction

Le contexte dans lequel se forme une presse nationale au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 1962, a-t-il été pleinement maîtrisé par les autorités du nouvel État ? Si à Alger, deux quotidiens « Le Peuple », en langue française, et « Ech Chaâb », en langue arabe, ont été créés respectivement les 17 septembre et 11 novembre 1962, des quotidiens de la grande presse coloniale – « La Dépêche d'Algérie », à Alger, « L'Écho d'Oran » et « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien » – continuaient à paraître, en dépit de leur rôle néfaste pendant la colonisation et la guerre d'indépendance (1954-1962). Porte-drapeau de la colonisation française de l'Algérie, ces quotidiens ont prolongé leur exercice dans le pays libre et souverain au détriment de toute logique politique révolutionnaire.

À Constantine, « La Dépêche », le journal de la famille Morel, a assimilé avec un réalisme appuyé l'indépendance et ses mœurs politiques. Comme les autres titres coloniaux, il sera nationalisé le 17 septembre 1963 au terme d'un parcours algérien sans faute, qui n'efface pas son passé de félonies coloniales. Cependant, ni en juillet 1962 ni en septembre 1963, l'État algérien et le parti FLN ne disposaient d'une doctrine de l'information pour promouvoir sur l'ensemble du territoire national de nouveaux titres de presse plus attachés à la société algérienne en gestation. Comment dans ces conditions décider sans aucune préparation préalable la nationalisation à Constantine du journal français « La Dépêche » sans les garanties d'une continuité sereine ? Le FLN, qui n'en a pas empêché la parution à l'indépendance, ne lui a pas imposé de cahier de charge spécifique, entre autres former des journalistes et des techniciens algériens pour envisager le rendez-vous d'une relève. Contre toute volonté d'ouverture à la société algérienne, le journal de la famille Morel a fonctionné en autarcie du 3 juillet 1962 jusqu'à sa nationalisation le 17 septembre 1963, gardant les mêmes équipes rédactionnelle, technique et administrative de la période coloniale.

Cette impréparation au journalisme et à ses métiers, « La Dépêche » n'en assume pas seule la responsabilité.

Si la presse a été, au sortir de la colonisation française, une sorte de « terra incognita » à Constantine, il n'y a pourtant pas manqué de journaux indigènes, certains d'entre eux, comme « En Nadjah » d'Abdelhafid Hachimi et Smaïl Mami, paraissant entre 1921 et 1961, s'étaient inscrits dans la durée ; c'était aussi le cas des journaux de l'Association des Oulémas musulmans d'Algérie (AOMA) de Cheikh Abdelhamid Ben Badis et de ses contradicteurs de l'Association des Oulémas sunnites d'Algérie (AOSA). À l'indépendance, aucune tradition d'entreprise de presse et de journalisme n'a été conservée et transmise à Constantine pour encourager la création d'un nouveau quotidien national.

Coupé de référents algériens et français, « An Nasr » éprouvait un parcours fondateur, devenant le premier quotidien régional de l'Est algérien, marquant une étape décisive dans la formation de la presse algérienne du pays indépendant. Le lendemain du 17 septembre 1963, un petit groupe de volontaires mandatés par la Commission de contrôle et d'orientation (CCO) du FLN, en charge de la presse, entamait le lancement du journal « An Nasr », programmé le 28 septembre, dans un dénuement extrême. Sans journalistes professionnels, excepté Ahmed Benslama (1). Et, surtout, sans techniciens confirmés de photocomposition et de montage des pages. Ni à Oran ni à Alger, les expériences de nationalisation et d'algérianisation des titres français, mieux encadrées humainement et techniquement, n'ont été aussi ardues qu'à Constantine à cause d'une profonde vacuité. Il fallait tout inventer.

- *Objet, objectifs, outils*

Cette étude porte sur le moment historique du passage dans l'Algérie indépendante d'une presse française tolérée à une presse nationale souhaitée. Son objet essentiel est d'identifier la transition d'un journal colonial – « La Dépêche de Constantine et de l'est algérien » – à un quotidien national autonome, « An Nasr ». Trois aspects sont envisagés :

- 1°) La survivance singulière d'une presse coloniale dans le pays indépendant maintenant la parution de « La Dépêche de Constantine » ;
- 2°) La confrontation des animateurs du jeune

quotidien « An Nasr » à un projet d'État pour lequel ils ne réunissaient pas de compétences adéquates ;

3°) La tentative tardive, après 1965, de structuration de l'entreprise de presse « An Nasr », rompant avec le modèle colonial, aussi lente que difficile, s'épuise au moment de son arabisation totale le 3 janvier 1972.

Sur le plan méthodologique, la démarche retenue ici se réfère en partie à la grille d'analyse du quotidien proposée par Jacques Kayser (1967) décrivant ses potentialités humaines, techniques et financières ainsi qu'à la monographie socio-historique du journal envisagée par Zahir Ihaddaden dans son essai sur la presse indigène d'Algérie avant 1930 (1983) qui est utile pour comprendre les évolutions internes d'un journal, plus humaines que techniques.

Il convient de relever la complexité de cette transcription historique. La société nationale de presse « An Nasr » (28 septembre 1963-2 janvier 1971), objet de cette étude, a été définitivement liquidée et le nouveau titre arabisé, qui en a reçu le nom et le patrimoine, n'en a pas assuré la continuité administrative et archivistique. Le recueil des données a été fait à partir de la lecture des collections du journal sur l'ensemble de son exercice. L'observation du produit et de ses changements et le contrôle du mouvement des personnels de direction et de rédaction sur de longues périodes a pu fournir les données mentionnées dans cette enquête.

2. Deux parcours contrastés de la presse, de « La Dépêche » à « An Nasr »

À l'indépendance de l'Algérie, il ne restait à Constantine et pour la vaste région de l'Est algérien, qu'un seul quotidien « La Dépêche » de Léopold Morel. Selon les informations recueillies par l'historien Louis-Pierre Montoy (1982), plus de sept cents (700) titres coloniaux ont été régulièrement publiés dans l'Est algérien depuis la fin du XIX^e siècle. La guerre d'indépendance, proclamée sous l'égide du Front de libération nationale (FLN), le 1er novembre 1954, a induit un progressif tarissement de la presse coloniale – y compris les rares publications de libéraux français et indigènes.

Le parcours algérien de « La Dépêche de Constantine

et de l'Est algérien » débute le 3 juillet 1962, lors de la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, et s'achève le 17 septembre 1963 par sa nationalisation décidée par le Bureau politique du FLN. « An Nasr » (La Victoire) prend sa suite le 28 septembre 1963. Le nouveau titre devra faire en dehors de toute connaissance probante sa laborieuse initiation autant dans la culture de l'information que dans celle des métiers de la presse.

2.1. « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien » entre un passé et un présent ambigu

Fondée à Constantine, le 8 novembre 1908, par Louis Morel, « La Dépêche de Constantine » est un titre foncièrement colonialiste et cette ligne éditoriale sera défendue âprement jusqu'au début des négociations entre le gouvernement français et le FLN, en 1961 (2). Son directeur-fondateur était proche du mouvement radical de gauche, mais il exclut des colonnes de son journal les querelles de partis pour ne se préoccuper que d'écrire le récit d'une Algérie résolument française dans ses mœurs et dans son devenir. À Constantine, le quotidien de la famille Morel est le dernier arrivé sur la scène médiatique locale, qui comportait déjà des dizaines de titres bien enracinés, comme « Le Républicain » d'Émile Morinaud, l'inamovible maire de la cité sous l'étiquette antisémite, sur les étals de kiosques à journaux depuis la fin du XIX^e siècle.

L'ambition d'expansion de « La Dépêche de Constantine » se concrétise en 1909 avec l'achat de deux concurrents, « L'Indépendant » et « L'Écho de Constantine ». Dès lors, sa direction entreprend sa modernisation, faisant l'acquisition de rotatives et de matériels de photocomposition les plus récents. Comme les journaux métropolitains, particulièrement parisiens, « La Dépêche de Constantine » diversifie ses sources d'information en s'abonnant au service de Havas Presse, ancêtre de l'Agence France presse (AFP), et de l'United Press International (UPI), le leader américain de l'information télégraphique. S'il réserve un espace rédactionnel considérable à l'actualité algérienne, le quotidien marque une ouverture vers de plus amples informations françaises et étrangères.

De novembre 1908 à novembre 1954, sur une période de quarante-six années, le journal des Morel, où Léopold Morel a pris la succession de son père, a sanctifié dans un pays apaisé un « art de vivre colonial ». En 1951, contre toute attente, s'achève la longue compétition avec « La Dépêche de l'Est » de Mathieu Alexandre Mariani, quotidien de Bône créé en 1913, qui se réclamait de la semblable conception du journaliste, de ses avancées techniques et de la modernité française et occidentale. Le journal, qui a racheté le quotidien bônois, peut alors paraître sous l'intitulé « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien ».

Dans la nuit du 30 octobre au 1^{er} novembre 1954, les incursions militaires du FLN, tombaient dans une paix coloniale qui paraissait éternelle. Le quotidien de la famille Morel a combattu avec une forte conviction ce qu'il considérait comme la seule Algérie légitime, l'Algérie française. À l'instar des autorités politiques à Paris et à Alger, « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien » nie la guerre, malgré de bilans lourds de l'engagement militaire entre Français et Algériens. Elle évoque des « événements » imputables à des « rebelles », « hors-la-loi » et « fellaghas », qui dans son entendement relèvent de la diligence de l'armée, dont elle célèbre les victoires, et de la justice. Dans ses colonnes, s'étale jour après jour, la litanie des chiffres de morts et de blessés dans les deux camps, avec une certitude que force reviendra à la loi française.

Après la conférence de presse du général de Gaulle du 16 septembre 1959, annonçant la possibilité d'une autodétermination des Algériens (Stora, 2009 : 15-36), la rédaction du quotidien constantinois ne récuse en rien sa doctrine colonialiste, tournant le dos au « grand tournant de la politique française en Algérie ». Elle avait salué, en 1958, le lancement de l'« Opération Jumelles » du général Challe et l'intensification des combats dans les villes et les maquis. Cependant, la guerre coloniale, qui mobilisait d'énormes moyens humains et matériels, n'infléchissait pas la position du FLN, qui poursuivait la lutte de libération nationale.

Le 30 mars 1961, le FLN annonce des pourparlers avec le gouvernement français à Évian (2). Elles sont officiellement ouvertes le 30 mai 1961 et seront

conclues par des accords signés par les deux parties le 18 mars 1962 avec effet immédiat du cessez-le-feu le 19 mars. La guerre était finie, même si l'Organisation de l'Armée secrète (OAS), créée au mois de février 1961, maintenait une pression militaire, menant une campagne continue de terre brûlée et d'assassinats d'Algériens et de Français.

Léopold Morel, directeur de « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien », élu en 1959 député puis sénateur de Philippeville sur une liste de radicaux de gauche, rejoignait la politique gaulliste sur l'Algérie pendant les négociations d'Évian et de manière plus accentuée dans la période transitoire qui a suivi leur signature et mise en application. Adoptant une neutralité de ton au moment des négociations d'Évian, lissant progressivement son lexique de « rebelles », « hors-la-loi » et « fellaghas », accordant en toutes circonstances la primauté à l'information la plus objective, le journal de la famille Morel donnait des gages pour la partie algérienne.

- La fin d'une inexplicable survivance

Le nouveau pouvoir algérien, issu de la guerre d'indépendance, a toléré dans le pays libre et souverain la rare survivance de ce qui a été le porte-voix le plus virulent de l'Algérie coloniale dans l'Est algérien. Le 17 septembre 1963, il mettait fin au legs de la France coloniale. Annonçant la décision de nationalisation des journaux français en Algérie, Hadj Ben Alla, membre du Bureau politique du FLN, la justifiait par la « volonté de liquider de notre pays tous les symboles d'une présence coloniale douloureuse » (Pautard, 1963).

Pendant sa période algérienne, « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien », tout en privilégiant le même format rédactionnel qui a fait sa réussite pendant la période coloniale, a été d'un professionnalisme remarquable faisant davantage le choix de la stricte information de l'actualité politique que de son commentaire. Le journal prend, assez tôt, l'option de protéger son patrimoine et de continuer à exercer en Algérie sous le nouveau régime politique dont il a combattu l'avènement, rejetant opiniâtrement toute ouverture algérienne. Il est exceptionnel que le propriétaire et la rédaction de « La Dépêche », qui n'ont

pas dédaigné avant l'indépendance l'Algérie plurielle et multiculturelle préfigurée par les Accords d'Évian, se soient volontairement écartés d'une entrée franche dans la société algérienne. Comment pouvaient-ils imaginer de faire un journal d'information sur l'Algérie sans les Algériens ?

« La Dépêche » est demeurée un journal strictement français. La question de sa survivance dans l'Algérie indépendante devait être posée. Convient-il de rechercher une explication dans les Accords d'Évian cosignés par les Français et les Algériens, en vigueur le 19 mars 1962, qui stipulent le maintien et la protection d'activités et de biens de citoyens français ?

Afin d'assurer, pendant un délai de trois années, aux nationaux exerçant les droits civiques algériens et à l'issue de ce délai, de façon permanente, aux Algériens de statut civil français (Les Pieds Noirs), la protection de leur personne et de leurs biens, et leur participation régulière à la vie de l'Algérie, les mesures suivantes sont prévues :

Ils auront une juste et authentique participation aux affaires publiques.

[...] Leurs droits de propriété seront respectés. Aucune mesure de dépossession ne sera prise à leur rencontre sans l'octroi d'une indemnité équitable préalablement fixée.

Mais, l'entreprise de presse n'est ni une maison de commerce ni une industrie ordinaire, elle engage par les contenus qu'elle produit et diffuse le débat d'idées, affleurant souvent dans le champ politique. Le parti FLN et le gouvernement algérien ne tardaient pas à réagir.

2.2. Les débuts d'« An Nasr » : une difficile gestation

Entre le 17 septembre, date de la disparition de « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien », et le 28 septembre 1963, parution du numéro inaugural d'« An Nasr », il y a exactement dix jours pendant lesquels il a fallu constituer les différents services du quotidien, de la rédaction à l'imprimerie, de l'administration à la publicité. La charge incombait au parti FLN, nouveau propriétaire du journal, et précisément à l'équipe de Salah Louanchi, concepteur des premiers titres de la presse nationale à Alger. Le premier éditorial du

journal (non signé), le 28 septembre 1963, porte son empreinte ; il s'intitule « Notre socialisme » et se veut programmatique. « An Nasr » est sur le plan de ses structures coiffé par un conseil d'orientation du FLN, sous la présidence de Mohammed-Chérif Messaâdia, commissaire du parti, à Constantine, appelé plus tard à un destin politique national

La direction du titre est confiée à Abdelhafid Fetoui, un instituteur de l'ancienne école coloniale, qui n'avait aucune expérience de gestion administrative et rédactionnelle. À défaut d'attribuer la rédaction en chef du titre à Ahmed Benslama, qui connaît le journal depuis dix-huit années mais qui a le désavantage de ne pas avoir de passé militant, il est désigné dans la fonction de secrétaire général de la rédaction, qu'il occupe jusqu'à sa nomination officielle en qualité de rédacteur en chef, le 18 juillet 1968.

À son démarrage, le journal est sur le plan de la maquette une fidèle reproduction de « La Dépêche », mais sans les starlettes dénudées. On y retrouve les mêmes rubriques dans les mêmes espaces ; la seule nouveauté est une chronique quotidienne consacrée au FLN et à ses organisations de masse, en page deux du journal, surplombant l'habituel feuilleton, qui échoira à Malek Haddad (3) et à son roman *Le Quai aux Fleurs* ne répond plus (Paris, Julliard, 1961). Les bandes dessinées de la « Famille Illico » et du « professeur Nimbus » sont toujours présentes. Pour conférer au titre le sérieux qu'exige l'époque, les décideurs d'Alger délèguent Ahmed Belaïd à Constantine pour remplacer Abdelhafid Fetoui, le 13 novembre 1963.

Ahmed Belaïd a participé à la courte expérience du quotidien « Le Peuple » (en langue française) ; il cherchera à donner à « An Nasr » la nécessaire rigueur qu'exige le parti FLN pour faire connaître ses idées. Dès lors, le quotidien aura son éditorial-maison, sous la signature dans un premier temps de Jugurtha, personnage emblématique de la Numidie berbère, pseudonyme de son directeur, vite abandonné, au profit d'Ahmed J. Belaïd. Dès son premier numéro, « An Nasr » se présentait comme « quotidien national d'information de Constantine et de l'Est algérien ». Mais cette identité ne convenait guère à un journal

qui s'en remettait quotidiennement aux dépêches d'UPI et de son bureau d'Alger, parfois même pour les informations stratégiques.

C'est sous la direction d'Ahmed Belaïd qu'un jeune rédacteur sans aucune formation dans le métier est recruté : Abdelhadi Benazzouz est le premier journaliste professionnel exerçant dans un quotidien dans l'Est algérien. Il couvre au mois d'octobre 1963, à Bizerte, en Tunisie, la rencontre intermaghrébine qui regroupe les présidents Bourguiba, Nasser et Ben Bella, et, au mois de décembre, la visite officielle de Chou-en-lai, premier ministre chinois, en Algérie.

Le journal sortait de l'orbite des agences étrangères pour envisager ses propres informations et commentaires de politique nationale et extérieure de l'Algérie indépendante. Mais comme dans « La Dépêche » la presque-totalité des articles ne sont pas signés. Certes, quelques signatures non identifiables sont mentionnées : en page « une », un « Billet de l'étranger » est donné sur une colonne régulièrement sous la signature opaque « C.M. ». Dans les pages intérieures, on peut signaler des contributeurs de la rubrique sportive : « Abou-Djamal » et « Sadek », qui sont à l'évidence des pseudonymes ; mais, à Batna, Abdessmed Mostefa signe le compte-rendu du congrès constitutif national du Croissant rouge algérien, le 30 octobre, 1963, et des articles signés de Lakehal Lakhdar (Annaba) et Ouali (Skikda), indiquent la volonté de la rédaction d'organiser un réseau de correspondants.

Sur le plan des équipements, les deux vieilles rotatives, acquises, par le père Morel, en 1932, fonctionnaient correctement, et l'atelier de composition était pourvu de linotypes. « An Nasr » a repris le format 60 cm X 40 cm de son prédécesseur, tirant six pages sur huit colonnes. Pour remplir ce grand format, il fallait encore s'en remettre à la publicité, qui préserve le même volume qu'au début des années 1960 : dans le carnet du journal, qui n'a rien modifié dans son fonctionnement, recevant les annonces jusqu'à 23 heures, juste avant le bouclage, il n'était pas exclu de relever encore les faire-part de familles européennes. Mais ce n'était pas la seule curiosité du journal qui publiait son horoscope quotidien et lançait un second feuilleton littéraire ; dans l'édition du samedi 26 octobre 1963, on lit, en page « une » : « À partir

de lundi, « An Nasr » commence la publication de son nouveau feuilleton « Le Docteur Ibrahim » (El Hakim) par John Knitell. Une œuvre unique en son genre, un roman d'une saisissante réalité » (4).

- Une direction fragile et un bilan médiocre

L'évolution du journal allait être compromise par les faiblesses de son encadrement. À une pauvreté manifeste de moyens humains, à l'impossibilité de recruter des journalistes formés par l'Université, le quotidien public régional était frappé par une instabilité critique de ses organes de direction. Aucun directeur désigné par le FLN et par sa direction de la Commission de contrôle et d'orientation (CCO) n'a dépassé la limite fatidique des dix mois, et l'un d'eux, Djamel Amrani, n'aura tenu qu'un mois et dix-sept jours.

Cinq directeurs se sont succédé de la date de sortie du journal, le 28 septembre 1963, jusqu'à la veille du coup d'État du colonel Boumediene, le 19 juin 1965 :

	Direction	Date de début et de fin de fonction	Durée
1	Abdelhafid FETOUI	Du 28 septembre au 12 novembre 1963.	2 mois et demi.
2	Ahmed BELAÏD	Du 13 novembre 1963 au 5 octobre 1964.	10 mois et 22 jours.
3	Djamel AMRANI	Du 13 octobre 1964 au 30 novembre 1964.	1 mois et 17 jours.
4	Salah BOUHADJA	5 décembre 1964 au 24 avril 1965.	4 mois et 19 jours.
5	Mahmoud TLEMÇANI	Du 29 avril 1965 au 8 février 1966.	9 mois et dix jours.

Tableau 1 : *Mouvement des directeurs d'« An Nasr » (1963-1971).*

Il est vrai que ces gestionnaires ne correspondaient pas aux exigences du poste et ne devaient leur nomination qu'à une cooptation par les instances du FLN. À titre d'exemple, Abdelhafid Fetoui était devant les tableaux de sa classe lorsqu'il a été appelé dans l'urgence pour encadrer l'équipe qui s'attelait au lancement d'« An Nasr ». Djamel Amrani, dont le père, le frère et son beau-frère l'avocat Ali Boumendjel, ont été tués par l'armée coloniale, a été arrêté par les soldats du colonel Bigeard en 1957 et torturé. Il a raconté ses souvenirs de la guerre dans *Le Témoin* (Paris, Éditions de Minuit, 1960). Offrait-il aux décideurs des garanties plus morales que professionnelles ? Il n'a pas été à la mesure de la charge directoriale d'un quotidien d'information pour laquelle le FLN l'a pressenti.

Cette rotation de directeurs s'explique par la nature même du produit du journal : l'information reste un facteur stratégique pour l'État et ses responsables. Sans doute, était-il assez compliqué de saisir le profil d'un manager d'entreprise de presse dans une période politique fluctuante ?

Dans son témoignage sur le parcours de Salah Louanchi, maître d'œuvre du CCO du FLN, Anne-Marie Louanchi rapporte l'avis de son mari sur « An Nasr » et « La République » telle qu'il est transcrit dans un bilan de la section « Presse et information » du parti FLN, daté du 20 décembre 1964 :

Les journaux régionaux. Leur qualité est médiocre. Ce sont des organes qui se contentent la plupart du temps de reproduire telles quelles les dépêches et les informations qui leur parviennent. Très peu d'articles politiques, de commentaires ou de reportages. Les liens de ces deux journaux avec les centres de décision, la CCO en premier lieu, ne sont pas assez étroits du fait de l'éloignement. Ajoutons à cela que « An Nasr » souffre actuellement du changement de direction et que « La République » a besoin d'être algérianisée et politisée. À chacun de ces deux journaux sont attachés des imprimeries et des locaux dont la gestion laisse à désirer et a besoin d'une sérieuse remise en ordre actuellement à l'étude (Louanchi, 1999 : 194).

La situation d'« An Nasr » paraissait bloquée. La médiocrité du produit, l'inconstance des organes de

direction, la rareté des personnels de rédaction et de services techniques, déplorés par la CCO, en étaient la cause. Dans ce bilan de faillite, un seul indicateur n'était pas négociable et surmontait toutes les épreuves : la ligne éditoriale du titre était informée par les options du socialisme décrétées par le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA), notamment dans son dernier Congrès de Tripoli, du 27 mai au 7 juin 1962 (5). En fait, un critère politique et idéologique de base pour le FLN et le gouvernement, indispensable dans l'affirmation d'une presse étatique, publique et nationale. La ligne éditoriale du quotidien « An Nasr » pouvait paraître, de ce strict point de vue, tranchée.

3. Le sursaut

Au moment du coup d'État du 19 juin 1965, Mahmoud Tlemçani (directeur) et Abdelhadi Benazzouz (rédacteur en chef) sont aux commandes du journal qui connaît une première modification de statut : comme les quotidiens d'Alger (« El Moudjahid », en langue française, et « Ech Chaâb », en langue arabe), il passe sous le contrôle du gouvernement et du ministère de l'Information. Ce changement s'apprécie par l'évolution qualitative du titre qui a adopté depuis le mois de mai 1965 le format 43 cm X 28 cm dit « format berlinois » (6), supportant une maquette aérée, bénéficiant de l'apport de la photographie, élément essentiel de la « une ». Le journal tire, selon l'actualité, sur 16 ou 20 pages; le choix des rubriques est mieux conçu avec des pages magazines, informations nationales, locales et régionales, internationales, culturelles et sportives.

3.1. Les potentialités humaines

L'arrivée à la direction du titre de Kaddour Belkacem, le 4 mars 1966, recentre le quotidien sur l'information régionale, qui doit être sa vocation. Alors qu'il a fonctionné avec un ordre verbal du parti FLN, une ordonnance de Houari Boumediene n° 67-253 du 16 novembre 1967, publiée dans le Journal officiel de la République algérienne le 27 novembre 1967, lui attribue un statut de société nationale.

L'équipe rédactionnelle se constitue peu à peu. L'effort d'ouverture de bureaux locaux commence avec la création de délégations à Alger, Annaba, Batna et Sétif ; il est clairement lisible dans les colonnes

du journal. L'intérêt est porté au renforcement des différents personnels, principalement de la rédaction. Un service photographique est installé, où prennent place les reporters Abderrezak Benyahia, Abdallah Selmi et Toufik Benmostefa, qui accède assez vite au bélinographe qui lui permet de recevoir les photographies d'actualité proposées par les grandes agences mondiales d'information. Le service de la documentation, comportant un fonds photographique important et des documents de différentes natures et provenances, longtemps à l'abandon, est relancé.

Écrivain exilé en France, en désaccord avec le régime de Ben Bella, Malek Haddad envoie rapidement un télégramme de soutien à Houari Boumediene, le lendemain de l'annonce du coup d'État. À Alger, ce soutien de poids, venant d'un écrivain consacré à Paris, qui a renoncé publiquement à écrire des ouvrages littéraires en français, est apprécié. De retour, à Constantine, sa ville natale, Haddad est sollicité par « An Nasr » et accepte de lui apporter sa contribution. Il crée une page littéraire de haute tenue, qui s'assure la collaboration du poète et dramaturge Ahmed Azzegagh (7) et de plusieurs universitaires algériens, parmi lesquels Mohamed-Salah Dembri, futur ministre des Affaires étrangères. Kateb Yacine, publie ses notes de voyage en Asie, Mohamed-Salah Ziad, Salim Mérabia (qui fera carrière dans le théâtre) et Aboud Boukhemis (fondateur du mensuel « Alger réalités ») font une halte, plus ou moins longue, dans la rédaction d'« An Nasr ».

Le quotidien provincial se présentait, pour la première fois, dans une configuration professionnelle. Il devenait, ce qui est remarquable comparativement à ses débuts, le journal de ses rédacteurs, éloigné définitivement des sévères et indiscutables critiques de Salah Louanchi et du CCO. Au comptage linéaire, la masse d'articles de la rédaction dépassait largement celle des apports extérieurs.

Ces transformations marquent formellement la sortie du modèle de journal étriqué de « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien ». Elles ont commencé avec Kaddour Belkacem et vont se poursuivre avec Abdelhadi Benazzouz, qui prend sa suite, le 17 juillet 1968 et promeut dans la foulée Ahmed Benslama, à la

rédaction en chef. Ils vont conduire le journal, jusqu'à son arabisation définitive, le 3 janvier 1972, soit la période de gestion la plus longue et la plus stable du journal, d'environ trois années et demie.

« An Nasr » connaît alors, vers la fin des années 1960, une évolution remarquable du potentiel humain qui lui permet d'assurer la couverture des grands événements nationaux sans passer par les dépêches d'APS et de l'AFP.

La lecture et le pointage statistique des signatures d'articles dans les différentes rubriques informe sur la répartition effective de journalistes dans les tâches de la rédaction témoignant d'évidents déséquilibres :

	Rubrique	Nombre de journalistes
1	Nationale	1
2	Reportage	5
3	Régionale-locale (y compris les correspondants permanents)	6 (+6)
4	Sports	2
5	Internationale	1
6	Magazine	2
7	Secrétariat de rédaction	4

Tableau 2 : Répartition des personnels de la rédaction

Les noms d'Azzedine Chabane, Boubakeur Hamidechi, Salim Mesbah, Zoubir Souissi, pionniers de la presse nationale, apparaissent en tête des reportages dans l'arrière-pays constantinois et dans toutes les contrées d'Algérie. Dans la rubrique locale, apparaissent régulièrement ceux d'Abdelkrim Badjadja, Nafissa Bensaâdi, Chérif Haddad, Mouloud Larakeb, Kaddour Merabet ; les sports sont couverts par Mustapha Manceri et Rahmani Aziz et les nouvelles internationales par Rachid Maouche. Une section magazine accueille Salim Bouchagour, Nabil Bouzidi, Mohamed El Ghazi Kammas, Mohamed Kimouche, Mahmoud Méradji. Des correspondants régionaux se font connaître à Annaba (Bouzamondo, Maâmar Farah) Skikda (Oudjani), Batna (Badache, Ali Benbelgacem, Ali Bounouara), Sétif (Mohamed-Seghir Benyellès), Biskra (Mohamed Balhi), Aïn M'lila (Omar Djeddi). Parmi les collaborateurs du

titre, plusieurs connaîtront des carrières nationales retentissantes.

Avec 26 journalistes permanents proposant régulièrement de la matière rédactionnelle, le journal parvient à éviter le spectre de la « fonctionnarisation » : ainsi plusieurs articles et grands reportages dans l'arrière-pays sont publiés à l'occasion de grandes décisions politiques, rompant la dépendance au fil d'Algérie Presse service (APS) et de l'AFP. Les dépêches d'APS renvoient à des communiqués officiels de la présidence ou du gouvernement et à d'inaccoutumées enquêtes nationales. Cependant pour les informations internationales et le « magazine », l'utilisation des dépêches d'agences et des features est de règle.

3.2. La surface rédactionnelle du journal

Le format d'« An Nasr » devait changer. Après un stage au quotidien parisien « France soir », les secrétaires de rédaction Zouaoui Benkhellaf, Mohamed-Kamel Boudjemline, Amar Djenaoui, assistés de Salah Zaïer, insufflent une nouvelle charte graphique au journal qui revient au petit format berlinois.

- Un plan de charges

La surface du journal se développe autour de trois grandes sections : nationale, régionale-locale, sports, occupant une grande partie des pages du journal, comportant seize (16) pages en format 30 cm X 40 cm. À côté de ces sections essentielles, les rubriques d'information internationale et magazine offrent un volume de production moindre.

Il y a dans l'affectation du nombre de pages du journal une fluidité entre les rubriques nationale, régionale-locale et reportage qui peuvent ensemble disposer du tiers jusqu'à la moitié de la surface rédactionnelle selon l'actualité (visites présidentielles et ministérielles, rassemblement du parti), le reste revenant aux autres rubriques et à la publicité qui conserve jusqu'à trois pages du quotidien ; Zahir Ihaddaden relevait à ce propos une « publicité envahissante » (2012 : 187).

La rubrique sportive, importante en termes de surface s'adjugeant parfois jusqu'à trois pages, n'emploie que deux journalistes permanents, qui bénéficient, toutefois, de l'apport des bureaux locaux

et de correspondants. Il est convenu, généralement, une demi-page à une page pour les informations internationales et une page pour le magazine.

Depuis la nomination de Malek Haddad à la direction de la Culture du ministère de l'Information et de la Culture, en 1968, il n'y a plus de page littéraire hebdomadaire à « An Nasr » ; le journal ne comporte pas de rubrique ni de surface rédactionnelle affectées spécialement à la culture dont les dépêches sont reproduites en dernière page ou, quelquefois, dans les pages intérieures avec des comptes-rendus signés lorsqu'il s'agit d'un événement important (Festival de Timgad, à Batna, vernissages de peintres, « filage » de pièces de théâtre, avant-premières de films nationaux).

La pauvreté de l'information culturelle, souvent reprises sur le fil d'Algérie presse service, n'est pas un choix de la rédaction du journal. Il aurait fallu, pour elle, comme dans les journaux de la capitale former des rédacteurs spécialisés.

Voici le plan de marche du quotidien lisible dans les éditions des années 1968 à 1971 :

	Rubrique	Nombre de pages
1	Nationale	1
2	Reportage	1 à 2
3	Régionale-locale	3
4	Sports	2
5	Internationale	½ à 1
6	Magazine	1

Tableau 3 : Répartition du nombre de pages selon les rubriques

Le quotidien est contraint par la limitation de sa surface et doit gérer la distribution des espaces rédactionnels sans empiéter sur ceux alloués à la publicité, qui devient progressivement la principale source de recettes de l'entreprise.

3.3. Données techniques et financières

Il n'y a pas à « An Nasr » de modèle économique basé sur la production, la rentabilité et la compétitivité. Même si le journal a été érigé au mois de novembre 1967 en entreprise nationale, il n'est pas une société exclusivement commerciale ou industrielle, vouée à la mobilisation d'excédents financiers. Alors que dans un système libéral, ce sont les chiffres de vente

qui décident de la viabilité d'un titre de presse et de son accès au marché de la publicité administrative et commerciale, ce n'est pas cette option qui se dégage dans le système socialiste. Le pouvoir intervient sous différentes formes pour compenser les défaillances organisationnelles et renflouer les caisses du journal qui lui sert d'outil de propagande, de l'affectation de subventions à la manne publicitaire.

- La diffusion

En l'absence d'archives propres au titre et pour sa période de parution, les chiffres donnés ici à titre indicatif sont synthétisés à partir des informations recueillies par Zahir Ihaddaden (2012) et des Dossiers documentaires du ministère de l'Information et de la Culture pour les années 1960-1970.

Les tirages de « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien », tout comme ceux d'« An Nasr », qui lui succède, se situent dans une moyenne de 30 000 exemplaires/jour, entre 1962 et 1965. « An Nasr » reprend, dès 1963, le réseau de ventes de « La Dépêche » et crée son propre service de diffusion, qui restera en fonction jusqu'à 1975, date de restructuration de la Société nationale d'édition et de diffusion SNED et de création des ENAMEP (Messageries de presse) avec trois pôles à Oran (Ouest), Alger (Centre), Constantine (Est). Subissant une considérable baisse par rapports aux exercices de « La Dépêche » pour les années 1962 et 1963 (jusqu'à la nationalisation), les tirages moyens du journal sont, de 1965 jusqu'à son arabisation, dans une courbe ascendante :

Année	Tirage moyen (nombre d'exemplaires)
1965	20 000
1966	25 000
1967	28 000
1968	30 000
1969	32 000
1970	35 000
1971	26 000

Tableau 4 : Tirages moyens d'« An Nasr » (1965-1971).

Il y a une progression sensible du tirage, qui correspond à de nouveaux lecteurs en langue

française suscités par les mutations du secteur de l'Éducation nationale, enregistrant chaque année depuis la rentrée de l'indépendance des dizaines de milliers d'écoliers inscrits. Le quotidien passe de 20 000 exemplaires/jour, en 1965, à 35 000 exemplaires/jour en 1970. En 1971, il y a une chute du tirage de 28,5 %, passant à 26 000 exemplaires/jour, qui serait expliqué par l'adoption d'une formule bilingue, dès le 1er juillet 1971. Jusqu'à 1967, le journal bénéficiait d'une autonomie financière et ne recevait pas d'aide directe du gouvernement ; celle-ci va s'échelonner sur la période de 1968 (595 000 DA) à 1971 (950 000 DA) avec un pic à 1 065 000 DA en 1970. Les chiffres de la trésorerie du journal, soutenus par les rentrées publicitaires, ne sont pas connus.

« An Nasr » a adopté (et adapté) pour ses différentes catégories d'employés la grille de salaire proposée par les titres de presse du FLN. Ces émoluments ne correspondent pas à ceux qui sont servis à cette époque par les sociétés nationales commerciales et industrielles et se situent bien en dessous.

Pour apprécier les salaires des journalistes et techniciens d'« An Nasr », il faut se reporter aux indications sur les flux salariaux de l'époque. Selon la direction des Statistiques nationales, en 1970 le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti), hors secteur agricole, se décomposait ainsi : taux horaire : 1,36 dinar ; journalier : 10, 88 dinars ; mensuel : 235,72 dinars.

La grille des salaires du quotidien se plaçait au-delà de ces chiffres :

	Rédaction	Services administratifs	Impression
Tarif syndical	610 à 2400 DA (7) (selon qualification)	520 à 1490 DA	Appliqué
Tarif proposé	600 à 1 200 DA	500 à 1 000 DA	-

Tableau 5 : Échelle des salaires.

Dans l'usage prévalant dans la société nationale « An Nasr », il y a une baisse de salaires minime pour les

journalistes et agents d'administration (débutants ou au bas de l'échelle), mais elle est réduite de moitié pour l'encadrement. Un journaliste stagiaire pouvait recevoir plus du double du SMIG et un technicien jusqu'à cinq fois. Les salaires des employés de l'imprimerie ne sont pas touchés en raison du manque de personnels spécialisés sur le marché de l'emploi.

4. Conclusion

« La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien », au long cours, n'aura à la date de sa nationalisation le 17 septembre 1963 laissé que son patrimoine (immeuble, rotatives) et, sans doute, un modèle de presse périmé, qui subsistait dans les archives du titre colonial. Elle aura, certes, accompagné – parce que son intérêt le commandait – les nouveaux pouvoirs de la période transitoire du 19 mars au 3 juillet 1962 et, ensuite, le gouvernement de l'Algérie indépendante jusqu'à sa disparition le 17 septembre 1963. Non sans arrière-pensée, regroupant les informations nationales sous une tête de page « Algérie », comme s'il fallait marquer une distance d'avec le pays qui l'accueillait.

Dans les faits observables, le quotidien issu de la colonisation a été fermé à toute collaboration d'Algériens. Au lendemain de sa nationalisation, il ne cède aucune ressource professionnelle à une équipe et un journal nouveau qui s'attelleront à se réinventer quotidiennement, parfois dans l'improvisation et la démesure pendant une période de huit années.

Au terme de son exercice, précédant une arabisation politiquement nécessaire, « An Nasr » est une entreprise émergente. Rattachée au gouvernement, dès 1965, dotée d'un statut de société nationale en 1967, il lui fallait progressivement acquérir et consolider les mécanismes du métier de la presse dans un environnement qui ne fut pas particulièrement stimulant ; et, le plus souvent, avec des personnels qui ne pouvaient se prévaloir que de leur enthousiasme, enregistrant des niveaux de formation allant du primaire au secondaire : il n'y a pas eu à Constantine un seul journaliste issu de l'École nationale de journalisme, qui a fonctionné de 1964 à 1967, à Alger (8).

Supportant les effets d'une direction erratique, de sa création au début de 1968, le journal provincial a payé le tribut d'un long apprentissage, comme l'indiquent

ses chiffres de tirage et ses prétentions révisées à la baisse. Après avoir remis son ambition de quotidien national, « An Nasr » s'affirme peu de temps avant son arabisation comme un titre exclusivement régional.

Cette expérience inaugurale de presse publique nationale dans l'Est algérien, menée tambour battant, mue par une forte conviction, fera-t-elle date dans le bilan historique du journalisme algérien ? Le quotidien arabisé, qui en prendra la suite le 3 janvier 1972, en conserve le titre et le patrimoine. Mais aussi une conception du journalisme suffisamment sûre. Contrairement au passage de « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien » à « An Nasr », huit années auparavant, il y a une transmission efficace d'un modèle culturel de l'information et de procédés de gestion technique et économique de l'entreprise de presse. Si le pari du premier « An Nasr » était d'introduire et d'acclimater l'idée et la pratique du journalisme dans l'Est algérien, il est pleinement réussi.

Conflit d'intérêt

L'auteur déclare ne pas avoir de conflit d'intérêt dans la rédaction de cette étude.

Notes

¹ Longtemps grouillot de la rédaction de « La Dépêche », convoyant du bureau de presse de la Grande Poste au siège du journal, 100, rue Georges Clémenceau, les « bleus » des agences de presse télégraphiques, Ahmed Benslama a été pigiste au service des sports du quotidien colonial. Il reste l'auteur d'un billet d'humeur quotidien publié en « une » du quotidien sous le pseudonyme « El Gatt ».

² Les premières négociations, débutées à Melun, du 25-29 juin 1960, ne devaient pas aboutir à un résultat. Elles indiquaient une potentialité d'accord militaire.

³ Il s'agit, en la circonstance, d'une évocation et d'un hommage à l'unique écrivain constantinois, romancier, poète et essayiste, encore en rupture avec le pays à l'indépendance. Roman de la guerre d'Algérie, *Le Quai aux fleurs* ne répond plus est le récit d'impossible retrouvailles entre Khaled Ben Tobal et son ami juif constantinois Simon Guedj, qui incarne – au-delà de sa communauté – les minorités de l'Algérie coloniales, solennellement invités par le

FLN à rejoindre le pays nouveau.

⁴ Écrivain de langues anglaise et allemande, John Knittel (1891-1970), pseudonyme d'Hermann Emanuel, est né en Inde dans la famille d'un pasteur allemand missionnaire; il y passe une partie de son enfance avant le retour en Europe, en Suisse, où ses parents s'installent, pays dont il prendra la nationalité. Il a signé de grands romans, entre autres « Capitaine West » (1919), « Via Mala » (1933), « Terra Magna » (1948).

⁵L'option socialiste fut-elle débattue par les congressistes du dernier CNRA de Tripoli précédant l'indépendance ? L'historien Gilbert Meynier précise: « Le socialisme fut introduit sans difficulté par un amendement présenté par Ali Haroun » (2002 : 649). Ce sont les Décrets de Mars, en 1963, et les résolutions du 1er Congrès du FLN, le 16 avril 1964, mieux connues sous l'appellation de Charte d'Alger, qui sanctifient la démarche socialiste du pouvoir, confortant son idéologie défendue par le FLN, parti unique, qui s'impose comme de l'État.

⁶ Le « format berlinois » a été créé par le quotidien allemand « Berliner Zeitung » dans une dimension de 47 cm X 31,50 cm. « An Nasr », comme les autres quotidiens nationaux, a opté pour l'adaptation qu'en feront les journaux britanniques et américains portant la dimension du journal à 43 cm X 28 cm. Le grand format qui caractérisait les journaux coloniaux disparaît définitivement vers la moitié des années 1960.

⁷ Ahmed Azzegagh (1942-2003) faisait partie des jeunes espoirs de la littérature algérienne lorsqu'il rejoignait Malek Haddad à « An Nasr ». Il venait de publier un recueil de poèmes À chacun son métier (Alger, SNED, 1966) et un roman L'Héritage chez Subervie, à Rodez. Il avait, auparavant, collaboré aux pages culturelles des quotidiens « Alger républicain » et Alger, ce soir ».

⁸ La valeur du dinar, à cette période des années 1960-1970, était plus importante que celle qu'il affiche aujourd'hui. À titre d'exemple comparatif, en 1969, la cotation du dinar était égale à 1 franc français. Le coût du journal s'était stabilisé entre dix et vingt centimes alors qu'il peut atteindre jusqu'à quarante dinars en 2023.

⁹ Dans *Encre rouge. Le défi des journalistes algériens* (2001), le journaliste Ahmed Ancer, co-fondateur du quotidien « El Watan » à Alger, rapporte un épisode de l'École nationale de journalisme d'Alger, la première structure de formation académique aux métiers de l'information. Elle marque durablement la mutation du journalisme et du renouvellement des titres de presse algérois.

Références bibliographiques

Corpus

Les collections de « La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien » ont été consultées de manière aléatoire depuis la fondation du titre et par sondage sur la période 1954-1962 ; celles d'« An Nasr », ont été observées systématiquement pour la période 1963-1971 au service des Archives de la Wilaya de Constantine. C'est sur la base de cette enquête qu'ont été évaluées les données sur les progrès humains et techniques du journal.

Ouvrages

- ANCER, A. (2001). *Encre rouge. Le défi des journalistes algériens*. Alger : Éditions « El Watan ».
- IHADDADEN, Z. (2012). *L'Information en Algérie, de 1965 à 1982*. Alger : OPU.
- IHADDADEN, Z. (1983). *Histoire de la presse indigène en Algérie : des origines jusqu'en 1930*. Alger : ENAL.
- KAYSER, J. (1967). *Le quotidien français*. Paris : Armand Colin.
- LOUANCHI, A-M. (1999). *Salah Louanchi. Parcours d'un militant*. Alger : Éditions Dahleb.
- MEYNIER, G. (2002). *Histoire intérieure du FLN. 1954-1962*. Paris : Fayard.
- STORA, B. (2009). *Le Mystère de Gaule. Son choix pour l'Algérie*, Paris : Robert Laffont.

Thèse

- MONTOY, L-P. (1982). *La Presse dans le département de Constantine (1870-1918)*. Thèse, Université de Provence.

Périodique

- PAUTARD, A. (1963, 18 septembre). « La "nationalisations" des quotidiens français d'Algérie favorisera le contrôle du parti unique sur l'ensemble de l'information », « Le Monde » (Paris).

Document

- « Dossiers documentaires », publication du ministère de l'Information et de la Culture (consulté la série 1968-1972)

Textes institutionnels

JORF, 20 mars 1962. Texte officiel des accords d'Évian.

JORA, 27 novembre 1967. Texte de création des entreprises nationales de presse.

Comment citer cet article selon la méthode APA

MERDACI, Samir. (2024). « La genèse de la presse nationale. Le parcours fondateur d'« An Nasr » (1963-1971) ». Revue académique des études sociales et humaines, vol 16, numéro 02, Université Hassiba Ben Bouali, Chlef, Algérie, pp: 89-101